



# L'HEUDICOURTOIS

Lettre d'informations communales

NUMÉRO 21

L'HEUDICOURTOIS

Décembre 2018

## Dans ce numéro :

Vie du village	2
Nouvelles municipales	3
Comité des fêtes	4
Association Réunir	5
Vie de l'école	6
Histoire locale	7
Rucher communal	8
Communauté de Communes	9
Etat civil	10
Renseignements	10

## Le mot du Maire

La fin d'année qui approche est l'occasion de faire un point sur la vie de notre village et esquisser les projets futurs.

L'important projet de réhabilitation de l'ancien presbytère en mairie et agence postale est maintenant défini et va entrer dans la phase de travaux tout au long de l'année prochaine.

Comme d'habitude, nos associations locales se sont démenées pour offrir aux habitants des activités sympathiques, et ce n'est pas facile dans le contexte actuel et nécessite beaucoup de dévouement.

La nouvelle Communauté de Communes couvre maintenant un grand nombre de compétences et est devenue une importante administration dans laquelle il est important que chaque commune et chaque habitant se sente bien représenté.

En dépit de toutes les vicissitudes actuelles, je souhaite que Noël et les fêtes de fin d'année soient un moment de paix et d'espoir retrouvé, loin de tous les égoïsmes, recherche effrénée d'argent ou de puissance. Rien ne devrait se faire au dépens des autres, mais au contraire, tout devrait concourir à la solidarité entre les différents membres de notre société.

Avec tous mes vœux pour l'année nouvelle en attendant le plaisir de vous retrouver le 6 janvier prochain pour les vœux.

Yves ESTEVE



## Le camouflage pendant la première guerre mondiale

Il y a 100 ans, se déclenchait un des conflits les plus meurtriers de l'histoire. Les Hommes devaient redoubler d'imagination pour combattre et tromper l'ennemi... Balbutiements de l'aviation de chasse, utilisation en masse d'armes chimiques et autres découvertes parmi lesquelles le camouflage. Retour sur une pratique encore indispensable de nos jours.

Lorsque l'on évoque la première guerre mondiale, on pense en premier lieu aux poilus et à leurs conditions de vie extrêmes dans les tranchées.

En 1914, les fantassins français étaient vêtus d'un uniforme aux couleurs voyantes (pantalon rouge garance) qui les transformaient en cibles faciles pour l'ennemi.

Or la guerre de position fait évoluer les mentalités et les nouvelles découvertes telles que l'aviation demande aux hommes et au matériel de se "cacher" de l'ennemi.

C'est Guirand de Scévola, qui dès août 1915, met en place le camouflage pour faire disparaître aux yeux des allemands l'artillerie et les hommes et ainsi sauver des vies.

Des artistes peintres, décorateurs de théâtre (notamment issus d'ateliers parisiens) sont alors réquisitionnés pour créer notamment de faux arbres creux et blindés dans lesquels sont dissimulés des postes d'observation que les soldats "plantent" de nuit à la place des vrais !

Au vu des résultats, le camouflage s'étend à tous les corps d'armée.

Le nombre de civils et militaires impliqués témoigne de l'essor considérable de ce stratagème : plus de 10.000 femmes ont été employées dans les ateliers de fabrication pendant la guerre et en 1918, 3.000 officiers et hommes de troupes travaillaient au camouflage de l'armée française.



Dominique MARANDEL

### Ont participé à ce numéro :

- Jean-Jacques Bouche
- Béatrice Esteve
- Yves Esteve
- Andrée Lecercle
- Dominique Marandel
- Michel Peisse
- Angélique Vauquelin

## *Vie du village : rétrospective sur 2018*

Comme chaque année, l'année 2018 a commencé avec la cérémonie des vœux du maire. C'est l'occasion de présenter à la population les différents agents qui œuvrent pour la commune, puis accueillir les nouveaux habitants et enfin féliciter les médaillés du travail. La semaine suivante, la dégustation de la galette des rois avec les aînés s'est passée dans une ambiance conviviale.

Le 18 janvier, une galette des rois était offerte aux enfants de l'école

Le 18 mars, les anciens se sont retrouvés pour le traditionnel banquet annuel en présence de notre Conseiller départemental Alexandre RASSAERT et de notre présidente de Communauté de Communes Perrine FORZY venus alternativement.

Le 30 avril, de nombreux boulistes se sont présentés sur le terrain de la salle des fêtes et des environs pour le concours de pétanque.

La cérémonie du 8 Mai commémorant la Victoire a rassemblé la population devant le monument aux morts et a été suivie comme d'habitude d'un verre de l'amitié à la mairie.

Le 18 mai, la fête des mères a été célébrée par le Comité des Fêtes

La kermesse de l'école, le xx juin à Saint Denis a eu un grand succès auprès des enfants de notre regroupement pédagogique de Heudicourt—Saint Denis le Ferment.

14 Juillet : La célébration de la Fête Nationale a été précédée la veille par une retraite aux flambeaux organisée par l'association REUNIR avec de nombreux enfants parcourant tout le village.

Comme chaque année, le 1er week-end du mois d'août, la fête du village était organisée par le Comité des fêtes avec l'habituel concours de manille le samedi, puis messe à la chapelle Saint Sauveur et, le soir, retraite aux flambeaux suivie d'un très beau feu d'artifice. Le lendemain, la grande foire à tout de plus en plus importante a rencontré un vif succès et a été animée comme d'habitude par la fête foraine.

Le 3 septembre, la rentrée des classes a rassemblé xx enfants sur les 4 classes du regroupement pédagogique avec des horaires répartis sur la semaine de 4 jours.

Le 12 septembre, inauguration à Etrépany de la nouvelle école de musique et le soir à la Communauté de Communes, signature du contrat de territoire en présence des élus et des autorités...

15 et 16 septembre : Journées du Patrimoine avec ouverture de l'église et du château qui, comme chaque année ont accueilli une forte participation de visiteurs qui ont admiré la qualité de ce patrimoine classé au titre des Monuments Historiques.

Halloween le 31 octobre préparé par l'association REUNIR a été fêté par les enfants qui ont reçu plein de bonbons auprès des habitants !

11 Novembre : La Commémoration du centenaire de la fin de la guerre 14-18 a été particulièrement célébrée cette année avec la participation des enfants qui ont défilé jusqu'au cimetière où ils ont déposé des fleurs sur les tombes des soldats Morts au Champ d'Honneur. Ils ont ensuite chanté la Marseillaise au Monument aux Morts avant de s'associer au vin d'honneur à la mairie où ils ont présenté des panneaux explicatifs qu'ils avaient préparés pour chacune des années de guerre.

Le 25 novembre, de nombreux exposants ont accueilli les visiteurs pour le marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes

En décembre, les membre du CCAS distribuent les colis de Noël à tous les anciens de 70 ans et plus et l'arbre de Noël des enfants rassemble tous les enfants de la commune.

Yves ESTEVE



## *Carrefour de l'Amitié Heudicourt-Longchamps*

Les nombreuses activités, sorties et repas, maintiennent des liens chaleureux entre les anciens des 2 communes.

Cette année encore, des lotos, des sorties notamment à Versailles, Forges-les-Eaux, une journée pêche et des repas gastronomiques : chinois, couscous, moules frites, grillades qui ont régalé les membres du Carrefour

Avec son Président Michel BIMBAUD (06 79 77 35 25), le club vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

## Nouvelles municipales

### Budget 2018

Le budget 2018 a été voté pour un montant de 913.613 € en investissement et de 446.369 € en fonctionnement, équilibré en recettes et dépenses, sans aucune augmentation des taux d'imposition des quatre taxes communales dont les taux s'élèvent à 8,74 % pour la taxe d'habitation, 11,39 % pour la taxe foncière sur le bâti et 21,04 % pour la taxe foncière sur le non bâti.

Les principales dépenses d'investissement projetées ont concerné la réhabilitation de l'ancien presbytère en mairie et agence postale, en particulier l'élaboration du projet architectural par le maître d'œuvre choisi, l'aménagement de parkings et trottoirs rue des Boissières, ainsi que divers travaux de voirie, la restauration du lutrin de l'église, divers travaux à la salle des fêtes et à l'école.

### Ecole

Les fenêtres de la classe de maternelle ont été changées et de nouveaux tableaux installés ainsi que des coffres-bancs. Dans la classe des cours moyens, des nouveaux stores ont été fournis et la peinture du plafond a été refaite. Des films de sécurité ont été posés sur les différentes fenêtres et des dispositions sont prises pour les cas d'alerte.

### Loi handicap

Les aménagements obligatoires pour les personnes à mobilité réduite ont été réalisés à la mairie, à l'école et l'accès à l'église.

### Eclairage public

Un nouveau lampadaire a été installé rue du Moulin à Vent et le projet d'enfouissement rue des Boissières a été présenté au SIEGE (Syndicat Intercommunal d'Electricité) pour 2019.

### Voirie

L'aménagement de la rue des Boissières est terminé avec les plantations entre les parkings. Le département a refait certains enduits dans la Grande Rue et devrait programmer l'an prochain des réfections sur la RD13. Les priorités demandées à la CCVN en charge des voies communales sont la rue du Clos Potard, le chemin de la Costière, la rue Bourgeoise et la rue de Marquebeuf.

### Divers

Le monument aux morts a été nettoyé et les noms des morts pour la France repeints.

Au cimetière, la croix centrale a été ravalée et des bacs à compost ont été installés par la SYGOM pour un tri sélectif. A l'église, le lutrin est parti en restauration.



Yves ESTEVE



## Comité des fêtes

Cette année 2018 sera marquée par la dernière prestation de la troupe de comédiens du « Théâtre de La Passerelle » qui nous enchantaient chaque année depuis plus de 10 ans. En effet c'est le cœur serré qu'ils nous ont fait leurs adieux en pleine gloire (encore plus de 200 spectateurs pour la 3ème année consécutive). Nous nous acharnons à relever le défi de les remplacer... C'est en bonne voie. Préparons-nous à accueillir dignement leurs remplaçants. Une chose qui ne bouge pas en 2019, c'est la date retenue pour cet événement, à savoir le premier Samedi de Mars.

A part cette désagréable nouvelle, l'année a été ponctuée par les traditionnels rendez-vous : Tout a commencé en Janvier par la galette des Anciens où nous invitons toutes les personnes qui ont ou auront 65 ans dans l'année. C'est environ une cinquantaine d'ainés qui ont répondu présents à notre invitation, autour d'une excellente galette préparée par la boulangerie du Thil en Vexin (encore un fournisseur qui nous quitte !). C'est toujours un rendez-vous très apprécié où tout le monde est content de se retrouver.

Succès mitigé pour le tournoi de pétanque où seules 19 doublettes se sont affrontées tout l'après midi, afin d'emporter la coupe offerte, cette année encore, par l'épicerie Balan. Sans doute un problème de date car la concurrence était rude avec d'importants tournois dans la région.

Gros succès par contre pour la célébration de la Fête des Mères où chaque maman, après avoir bu le verre de l'amitié, est repartie avec une superbe composition florale.

Que dire de la foire à tout où cette année encore nous avons battu un record de participation. Nous avons été obligés d'installer des exposants jusqu'à l'extrémité de la rue Napoléon... Il faut dire que la météo nous a gâtés. On a juste eu à déplorer la présence d'une colonie de frelons asiatiques dans le mur du château.

Certains regrettent que ce jour de fête n'accueille plus de corso fleuri avec défilé de chars, villageois costumés, majorettes et groupes folkloriques. Il n'est pas possible de concilier les 2, cela requérant une présence importante de bénévoles, afin de pouvoir encadrer le défilé et gérer les stands de la foire à tout... Par contre, ce qui est conservé, lors de ce weekend, c'est le tournoi de manille coïncée qui remplit la salle Balan le samedi après midi, le défilé aux lampions dans les rues du village qui permet d'attendre la nuit, nuit nécessaire au déroulement du feu d'artifice, tiré, cette année encore, du champ devant le château, et qui accueille la grande foule.

Je remonte le temps et j'arrive à la soirée musicale d'Octobre qui réunissait le groupe de jazz Norman Dixie ainsi qu'une nouvelle troupe locale de danseuses, Music Arts. (D'aucuns auront reconnu dans la troupe, leurs différents professeurs de musique et d'autres leur professeur de danse). Magnifique spectacle qui nous a tenus en haleine une grande partie de la soirée.

Et puis Novembre revient et se termine par le traditionnel Marché de Noël. C'était le 18<sup>ème</sup> cette année, et malgré un temps maussade, cela n'a pas empêché les visiteurs de déambuler dans la salle des fêtes toute la journée. Quelques remarques concernant le peu de stands de commerce de bouche, mais largement compensés par ceux remplis de divers objets de toute beauté. A noter parmi les 26 exposants, la présence du stand de parents d'élèves très achalandé. Egalement, la présence du stand des Brodeuses d'Heudicourt et de leur magnifique calendrier de l'Avent gagné cette année par une des exposantes :

Lors de ce marché, certains en ont profité pour venir se restaurer avec les bonnes frites fraîches et la charcuterie provenant de la ferme du Bosc Renard.

Le marché de Noël, comme son nom l'indique, est annonciateur de la venue du Père Noël que l'on devrait retrouver dans les rues, un peu en avance sur le calendrier, Dimanche matin 16 décembre venant rendre visite aux enfants sages. Il devrait repasser à la salle des fêtes dans l'après midi après le spectacle et venir distribuer friandises et cadeaux.

Puis, 2019 arrivera avec galette, pétanque, fête des Mères, foire à tout, etc.

En marge de ces festivités, n'oubliez pas que le Comité des fêtes tient à disposition tous ses costumes pour vous permettre de vous déguiser en toute circonstance. Pour tous renseignements n'hésitez pas à prendre contact avec Monique Bouche au 02 32 55 57 13.

Cette dernière encadre depuis 2005 un groupe de dames qui viennent partager leur passion autour des aiguilles et du fil, tous les mercredis et vendredis après midi. Leurs travaux d'aiguilles sont ensuite proposés à la vente lors des expositions locales (Trésors des mains à Etrépagny, Marché à Longchamps, Puces des couturières à Bézu St Eloi, etc.)

En 2018, le Comité des Fêtes a, par ailleurs, distribué aux enfants âgés de 4 à 12 ans, ainsi qu'à leur accompagnateur, une dizaine de tickets d'entrée à la piscine d'Etrépagny.

Bien entendu le Comité des Fêtes dispose d'un budget, avec subvention de la commune qui s'élève cette année à 3650€, subvention qui couvre à peu près le coût de l'arbre de Noël, tout le reste étant financé (galette, théâtre, fête des mères, musique, feu d'artifice, tickets de piscine, etc.) par des activités rémunératrices (costumes, foire à tout, broderie, marché de Noël etc.).

Je ne peux terminer sans remercier tous les bénévoles, ainsi que ceux qui ont prêté les véhicules, les matériels, les terrains, les salles, etc.

Je n'oublie pas non plus d'ajouter que nous cherchons toujours des bénévoles et qu'ils seront les bienvenus !

Le Comité des Fêtes et moi-même vous souhaitons une bonne année 2019 la plus festive possible...

JJ Bouche



## *L'association REUNIR*

Et nous voilà de nouveau au mois de décembre, l'heure de faire un petit bilan de cette nouvelle année que nous n'avons pas vu passée.

En février a eu lieu notre repas. Afin de changer un peu, le repas était sur le thème Country avec au menu un chili et un groupe de danseuses qui sont venus faire des démonstrations ainsi que des initiations pour ceux qui le souhaitaient de danses Country.



Moment d'initiation



Nos serveuses



Les danseuses

Fin mars notre habituelle soirée

Loto, qui, comme chaque année, a fait salle comble. Cette année nous avons décidé de garder pour l'association, une partie des bénéfices. Comme d'habitude, nous avons participé aux lots de la kermesse ainsi qu'à la remise de calculatrices pour les CM2, pour un total d'environ 850 euros. Nous avons alloué une somme à l'association « le Trèfle à quatre feuilles » de Louviers et le reste va nous permettre de commencer à financer en décembre 2019 l'organisation d'un week-end sur des marchés de Noël en Alsace.

D'ailleurs, surveillez bien vos boîtes aux lettres car nous souhaitons lancer cette manifestation début deuxième semestre 2019 afin de permettre une meilleure organisation pour vous et nous. Sachant que notre objectif est de proposer cette sortie au moindre coût et en famille.

Comme l'an passé, nous avons renouvelé notre chasse aux œufs le lundi de Pâques sur le même principe et avec autant de participants. Pour l'an prochain, Nathalie est déjà au travail et elle réfléchit à un nouveau concept. Mais, chut... rendez-vous en 2019 !

Lors des vacances de Pâques, nous avons organisé une sortie au bowling et laser-game de Vernon. C'était la première fois que nous allions à Vernon et le laser a beaucoup plu aux enfants : il était sur deux niveaux et donc plus stratégique !



Lundi de Pâques

Notre 14 juillet cette année a réuni un peu moins de monde, faute malheureusement à une étape de tour de France qui passait très près de chez nous ce jour-là. Cependant, la journée s'est très bien passée avec le barbecue, le jeu de la roue et les structures gonflables. Grand merci à tous ceux qui ont participé à cette journée : les convives, mais aussi, nos bénévoles.

À Halloween, nous avons organisé un spectacle dans l'après-midi du 31 octobre avant notre défilé. Deux comédiens sont venus raconter, à la salle des fêtes, une petite histoire d'elfes et de magie en faisant participer les plus petits : ils étaient enchantés. Puis, malgré un mauvais temps d'automne, nous sommes partis défiler et les enfants étaient au rendez-vous. Et enfin, nous avons fini par un goûter offert à tous à la salle.



### ***Nos rendez vous pour 2019 :***

- Le 02 février 2019 Repas / - Le 30 mars 2019 Loto / - Le 13 et 14 juillet 2019 Défilé, barbecue, activités
- Le 31 octobre 2019 Défilé d'Halloween / - Le 17 novembre 2019 Bourse aux jouets

Sans oublier nos sorties lors des vacances scolaires

***Bonnes et heureuses fêtes de fin d'année***

**Angélique VAUQUELIN**

## Vie de l'école

Rentrée septembre 2018.

De nouveau une petite baisse des effectifs : 85 enfants dans le regroupement scolaire. (en 2017, 88 enfants)

Le premier conseil d'école du regroupement Heudicourt Saint Denis le Ferment s'est réuni le 16 octobre pour faire le bilan de rentrée :

### Heudicourt :

- Madame LAROCHE	Maternelle	19 élèves
- Madame MACÉ	GS - CP	24 élèves
- Mme CLOUET-LOERCH	CM1 - CM2	21 élèves

### St Denis le Ferment :

- Madame MACÉ	CE1-CE2	21 élèves
---------------	---------	-----------

Les délégués de parents élus sont :

#### Pour Heudicourt :

Mmes Nathalie DUTILLEUL, Laurence LEFEBVRE, Mélinda-LEFEVRE et Mme Ingrid FALEMPIN(suppléante)

#### Pour Saint Denis le Ferment :

Mmes Aude ERQUEIRA Aude et Audrey DA SILVA.

Sortie pédagogique le 29 mai à Biotropical à Val de Reuil, visite du jardin avec un atelier différent par classe. Le financement des deux bus a été pris en charge par les deux communes.

Opération boîtes jaunes, cette année encore les enfants ont récolté 16,420 kg, ils ont pris un grand plaisir à apporter leur petite boîte à l'agence postale du village où ils ont été accueillis par la préposée Mme MARANDEL.

La municipalité a fait réaliser divers travaux à l'école :

- Nettoyage peinture mur du préau
- Classe des CM : pose de stores, peinture dans la classe
- Classe des maternelles : changement du tableau, des fenêtres, fourniture de coffres de rangement
- Dans la cour, remise en état de la cabane en bois etc....

Les deux écoles continuent d'aller à la piscine d'Etrépagny. Les trois classes d'Heudicourt ont été à la rencontre des bibliothécaires à la médiathèque d'Etrépagny, transport financé par la Communauté de Communes.

## CANTINE SCOLAIRE

Que dire : toujours une bonne fréquentation, une moyenne de plus de 40 enfants se retrouve chaque jour au restaurant scolaire dirigé par Sonia aidée dans sa tâche par Brigitte et Isabelle. Fabienne vient en renfort quand il le faut, car cette année ayant eu une affluence de petite section, elle aide principalement à la découpe de la viande, les enfants étant nombreux et trop petits pour le faire eux-mêmes.

Andrée LECERCLE



## Des Heudicourtois médaillés de Sainte-Hélène



La médaille de Sainte Hélène a été créée sous le Second Empire par Napoléon III le 12 août 1857 pour récompenser les soldats français et étrangers encore vivants ayant combattu aux côtés de Napoléon Ier pendant les guerres de 1792 à 1815. On estimait leur nombre à 405.000 dont une trentaine de femmes : cantinières, vivandières, blanchisseuses, infirmières...

C'est lors de son exil sur l'île Sainte Hélène, le 15 avril 1821 que Napoléon dicte son testament en faisant acte de reconnaissance à l'égard de ceux qui avaient combattu « pour la gloire et l'indépendance de la France ». Dans ce but, il lègue la moitié de son patrimoine privé estimé alors à 200 millions de francs

La médaille de Sainte Hélène n'était pas systématiquement accompagnée d'une pension. Cependant, l'Empereur Napoléon III voulut qu'un secours annuel fut accordé aux plus démunis pour « mettre leurs derniers jours à l'abri du besoin » et octroya des pensions annuelles de 80

à 300 francs, et, parfois même, la concession d'un bureau de tabac. Par la loi du 5 mai 1869, tous les survivants justifiant d'au moins 2 ans de service reçurent une pension annuelle de 250 francs.

Les derniers médaillés de Sainte Hélène pensionnés disparaîtront à la fin du XIXème siècle. Le dernier médaillé français mourut à l'âge de 105 ans en 1898, 83 ans après la dernière bataille de l'Empire.

La médaille en bronze ou en cuivre a été gravée par Désiré BARRE, le graveur des Monnaies. Sur l'avvers, on trouvait l'inscription «Napoléon Ier Empereur» qui entourait l'effigie de l'empereur, le tout encadré par une couronne de lauriers. Sur le revers, l'inscription « Campagnes de 1792 à 1815 » entourait le texte suivant : « A ses compagnons de gloire, sa dernière pensée - Sainte Hélène - 5 mai 1821 ». Cette médaille était suspendue par un ruban formé de raies verticales vertes et rouges alternées. La médaille était assortie d'un diplôme faisant foi.

Les préfets demandèrent aux maires de leur faire parvenir la liste des combattants. Dès le 27 août, la municipalité d'Heudicourt proposait 7 noms :

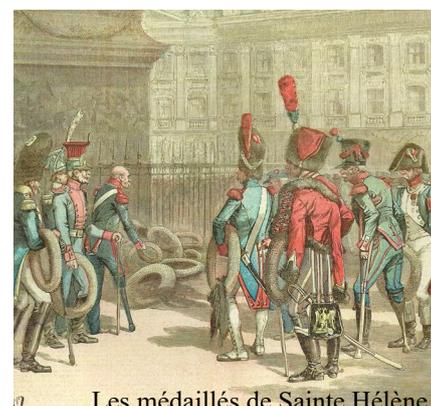
- AUBRY Jean-François né à Heudicourt en 1787, incorporé en 1807 – 5 ans en Espagne—Blessé à Bourges en 1815 -.Congé à Evreux en 1815
- FEUGUEUR Jean-Louis né le 24 juin 1787 à Heudicourt, sergent au 82ème de ligne 6ans en Espagne—2 ans en Allemagne : batailles de Lutzen, Bautzen, Leipzig, Dresde.-.Congé en 1816
- LESUEUR Jean-Baptiste né à Heudicourt le 23 février 1792, incorporé au 102ème de ligne –Gendarme à pied, batailles d'Anvers, Hambourg.-.Congé à Alençon en 1816
- CHEVALIER Jean-Baptiste dit « Pantoufle », né à Heudicourt le 23 novembre 1792—8ème Dragons : Allemagne: batailles deBautzen, Dresde, Leipzig, 3 coups de lance, 1 coup de sabre-4 ans de service - Congé en 1817.
- CHEVALIER Joseph Charles né à Heudicourt le 10 août 1793 surnommé « l'ami caporal » - 3 ans de service - prisonnier à Anvers - Congé à Evreux en 1817
- MASSON Joseph-Honoré né à Heudicourt le 12 mars 1793 - 1ère Cie des tirailleurs de la jeune garde - 4 ans de service
- BOURGEOIS Amédée-Denis né à Heudicourt en 1793 - 9ème régiment de tirailleurs: batailles de Breda et d'Anvers - 2 ans de service

Bien d'autres qui auraient pu postuler étaient morts.

Le 3 août 1858, ces combattants furent invités à Evreux ainsi que les pompiers pour saluer leurs Majestés. Le préfet fit bien les choses : transport gratuit pour les 36 invités qui firent le voyage : le maire, 6 médaillés et 29 pompiers. La fête eut lieu au pré du Bel-Ebat. A 9 h30 tous les invités se rendirent Allée des soupirs pour un 1er déjeuner et à 11h médaillés et pompiers formèrent une haie pour voir passer le couple impérial. Un immense banquet clôtura la journée.

Le poète Théophile Gautier leur rendit ainsi hommage :

Ne les raillez pas, camarades,  
Saluez plutôt chapeau bas  
Ces vaillants soldats  
Si leurs mains tremblent, c'est sans doute du froid de la Bérézina  
Et s'ils boitent, c'est que la route est longue du Caire à Wilma.  
Et si leur manche ne va guère, c'est qu'un boulet a pris leur bras.



Les médaillés de Sainte-Hélène

## Rucher communal d'Heudicourt

ABEILLES... le calvaire continue, bilan 2018... espoir 2019 ?

L'an passé nous reprenions notre litanie, rappelons la...

Déjà en 2016 dans ce journal, les Heudicourtois comprenaient que l'utilisation de produits phytosanitaires et que le désherbage était interdit dans certaines zones. La question récurrente du glyphosate et de certains autres produits épandus dans les champs reste posée. La guerre ouverte contre les frelons asiatiques prédateurs de nos abeilles serait plus efficace s'il y avait une aide au niveau départemental pour la destruction des nids!

Cette année nous sommes consternés par la publication des résultats de l'enquête nationale relative aux mortalités des colonies d'abeilles durant l'hiver 2017/2018 à voir sur le site : « liste-enquete-mortalite-abeilles.dgal@agriculture.gouv.fr »

Près de 30 % des ruches ont disparu, sans parler de celles qui n'ont pas survécu ensuite à cause de la pluie de ce printemps, puis de la sécheresse de cet été et enfin de l'hivernation tardive d'un été indien pendant lequel il n'y a plus de fleurs mais seulement des abeilles nombreuses qui veulent manger en concurrence avec guêpes et frelons...!

Tous nos efforts se sont portés vers la sensibilisation des enseignants et des élèves : Ainsi, nos apiculteurs locaux débutants et même désormais très aguerris, ont compris l'urgence ; oui, l'urgence pour la production de miel de qualité que les grandes surfaces se font une gloire d'appeler du miel « de fleurs » (mais de quelles fleurs et de quels pays ?) et aussi l'importance de la pollinisation sans laquelle il n'y a plus de culture possible.

Les petits comprennent bien ! Les moyens et les déjà grands un peu plus... Mais les parents ?

Heudicourt n'est pas la France, c'est un village gaulois... il faut que la résistance s'organise pour produire des miels des fleurs à toutes les saisons : noisetiers, fruitiers, colza mais aussi tilleul, châtaigner, luzerne, pois et moutarde...



Pourquoi pas, une ruche dans chaque jardin, à l'essai... ?

Les enfants pour les récoltes et la chasse aux essaims ; les parents et les grands parents pour juger et déguster...

Le rucher municipal d'Heudicourt est équipé en ruches et ruchettes, extracteurs, enfumoirs, vêtements de protection... ce sera notre huitième année après ce septennat de tâtonnements et d'équipement.



Pour le bilan de cette année dans le village, les ruchers sont volontairement limités à 9 ruches par lieu. On arrive à une cinquantaine de ruches à la Folie et à une vingtaine sur le village, sans compter les ruches dans les villages voisins de Gamaches ou de Saint-Denis-le-Ferment...

Nous remercions notre ancien employé municipal Didier LATISTE qui s'emploie avec beaucoup de gentillesse à la surveillance des ruches municipales et participe aux présentations régulières faites aux enfants de l'école, petits et grands.

Nous espérons qu'en 2019 nos propositions de « ruches à l'essai » toujours d'actualité seront accueillies par beaucoup d'amateurs, avec la certitude de manger son propre miel, du producteur au consommateur en temps réel !

Bonne année à tous !



## Communauté de Communes du Vexin Normand

5 Rue Albert Leroy 27140 GISORS - Tél. : 02 32 27 89 50

ouverte au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

site internet : [www.cdc-vexin-normand.fr](http://www.cdc-vexin-normand.fr)

Depuis le 1er janvier 2017, les Communautés de Communes du Canton d'Etrépagny et de Gisors-Epte-Levrière ne forment plus qu'un seul ensemble nommé Communauté de Communes du Vexin Normand (CCVN) rassemblant 36 communes pour 31.000 habitants avec 2 zones d'activités économiques d'importance sur Gisors et Etrépagny.

Le Conseil Communautaire est composé de 70 délégués titulaires avec un président : Madame FORZY, et 12 vice-présidents en charge des différentes directions avec une centaine de collaborateurs.

Parmi les activités rattachées, on peut citer :

**Maison de Services au Public d'Etrépagny** : information et aide pour toutes démarches administratives :

**Mission locale , Point d'accès au droit : Avocat : Huissier : Aide aux tuteurs curateurs familiaux ADIL (/logement), CIDFF (droit des femmes et de la famille), Médiation familiale**

**Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** :

Assure le diagnostic et le contrôle des installation d'assainissement non collectif  
peut aussi assurer l'entretien/vidange de votre installation d'assainissement

**Relais Parents Assistantes Maternelles** (Etrépagny)

Au service des parents de jeunes enfants (Madame Pascale CLAVIERE - Tél. : 02 32 27 43 95)

**Déchetterie d'Etrépagny**

Route de Chauvincourt-Provémont - Tél. 06 76 00 07 98 - **SYGOM** : 02 32 54 47 64 -

Un formulaire pour l'attribution d'une vignette d'accès est à retirer directement auprès de la déchetterie.

Horaires d'hiver jusqu'au 31 mars : Lundi de 13 h 30 à 17 h (l'été : jusqu'à 18 h)

Mercredi, Vendredi et Samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (l'été : jusqu'à 18 h + jeudi de 13 h 30 à 18 h)

## Un communiqué de la Préfecture :

### Prévention des intoxications au monoxyde de carbone

Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone. Celles-ci figurent parmi les risques les plus graves durant la saison hivernale.

En effet, le monoxyde de carbone est un gaz particulièrement toxique qui résulte d'une mauvaise combustion : il peut se dégager des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne (fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol.

Les premiers symptômes avant coureurs d'une intoxication sont :

- maux de tête, vertiges, nausées, vomissements, perte de connaissance qui peut aller jusqu'au coma, voire la mort... L'intoxication est d'autant plus forte que le logement est insuffisamment ventilé et aéré :
- Ne jamais obstruer les bouches ou grilles de ventilation
- Faire entretenir les appareils de combustion destinés au chauffage
- Faire ramoner et vérifier l'étanchéité des conduits de fumée par un professionnel qualifié

LES APPAREILS QUI PEUVENT DÉGAGER DU MONOXYDE DE CARBONE (CO)



Poêle



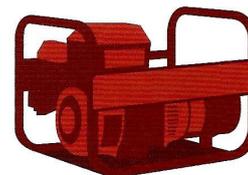
Cheminée



Chauffage d'appoint



Chaudière



Groupe électrogène

On peut trouver l'ensemble des documents relatifs à la prévention des intoxications au monoxyde de carbone sur le site internet de la Santé Publique France à l'adresse suivante :

<http://www.inpes.sante.fr>

Rubrique Espaces Thématiques Santé / Environnement / Intoxication au monoxyde de carbone

**ETAT CIVIL****Naissances**

- Elyna BARAT le 2 mars
- Charlie MAUMENE le 24 avril
- Lyam GONCALVES le 3 juin
- Lyse METAYER le 14 août
- Louis LEFEBVRE le 16 octobre

**Mariages**

- Mickaël PASTEZEUR et Mathilde THEFFO  
le 23 juin
- Anthony LUBIN et Andréa GODINHO  
le 30 juin
- Philippe TORLOTING et Sophie MADDOIRE  
le 8 septembre

**Inhumations**

- Odette COTTARD décédée le 7 décembre 2017
- Marie-Thérèse PARIS décédée le 20 juin 2017
- Alain PARIS décédée le 24 septembre 2017

**Décès**

Jacques LEMIRE le 1er mai

**La Mairie vous accueille**

**les Lundi, Mardi de 16 h à 19 h30 et Vendredi de 14 h à 16 h**

Monsieur le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous

☎ 02 32 55 75 20

Courriel : [mairie-heudicourt@orange.fr](mailto:mairie-heudicourt@orange.fr)

**Renseignements pratiques****Vous venez de vous installer à Heudicourt :**

Vous êtes vivement invité à prendre contact avec la Mairie. Notre secrétaire : Madame Karina PLATEAU sera heureuse de vous donner toutes informations utiles sur la commune et les diverses formalités administratives

**Inscription sur les listes électorales :**

A partir du 1er janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du Répertoire Electoral Unique, les inscriptions sur la liste électorale seront reçues en mairie toute l'année. De nouvelles modalités de gestion sont instituées et les précédentes commissions administratives sont remplacées par une commission de contrôle sous l'autorité du préfet. Prochaine élection : les Européennes, le 26 mai 2019.

**Recensement militaire**

**Attention ! Le recensement est obligatoire !**

Faites-vous recenser dès le jour de votre 16<sup>e</sup> anniversaire, ou dans le courant du trimestre, en vous présentant à la mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille des parents et tout document justifiant du domicile.

**Urbanisme**

L'attention des Heudicourtois est attirée sur le fait qu'il est impératif de se rapprocher de la mairie avant tous travaux, afin de vous assurer de la conformité avec la réglementation (Plan Local d'Urbanisme, Architecte des Bâtiments de France, SPANC, etc).

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE de l'Eure) donne des conseils à titre gratuit sur l'élaboration de vos projets : 02.32.33.15.78 – [contact@caue27.fr](mailto:contact@caue27.fr).

**Cartes d'identités :** Depuis le 27/02/2017, les demandeurs de cartes d'identité devront s'adresser à la Mairie d'Etrépagny (mairie équipée du Dispositif de Recueil-DR : titre électronique sécurisé).

**Ordures ménagères :**

Ramassage tous les **mercredis** matin—Une aide de 15 € est fournie par le SYGOM (Syndicat de Gestion des Ordures ménagères) pour l'acquisition d'un bac à ordures.: s'adresser en mairie

**Raticide :** Il est rappelé que du raticide est disponible en mairie aux jours et heures d'ouverture habituels

**Site informatique :** [www.heudicourt27.fr](http://www.heudicourt27.fr)

**Salle des Fêtes :** s'adresser en mairie pour les réservations.

**L'Agence Postale Communale d'Heudicourt**

Mme Dominique MARANDEL vous accueille | rue des Gilles

tous les jours du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30

Tél. : 02 32 55 24 96

Un **libre-service de livres** proposé par la médiathèque de la CCVN est mis à disposition du public dans l'Agence Postale Communale

